

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1854.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône (1).

SIRE,

Un des principes essentiels de notre existence politique subit, dans les circonstances présentes, une épreuve décisive. Le maintien de nos relations amicales avec toutes les Puissances a pour nous l'importance d'une consécration solennelle de notre neutralité, gage de sécurité pour la Belgique, élément de paix pour l'Europe.

Libres de préoccupations extérieures, nous pouvons consacrer nos soins et nos efforts à améliorer la situation intérieure du pays.

Parmi les intérêts sociaux du premier ordre doit être rangée, de l'aveu de tous, l'instruction publique. Nous sommes heureux de constater qu'elle se développe, à tous les degrés, d'une manière conforme à l'esprit de nos institutions et de nos lois organiques.

La question du jury d'examen pour l'enseignement supérieur sera examinée par nous avec l'intention d'y donner une solution qui favorise les hautes études et qui garantisse l'une de nos plus précieuses libertés constitutionnelles.

A côté des besoins intellectuels du pays, il est, de nos jours surtout, des besoins matériels qu'il est urgent d'étudier et de satisfaire. Nos populations, si laborieuses et si morales, souffrent par suite du prix élevé de toutes les denrées alimentaires. Nous ne savons s'il est en notre pouvoir de remédier efficacement à un état des choses qui éveille, à bon droit, notre plus vive sollicitude. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que toutes nos décisions en cette matière délicate et difficile nous seront inspirées par la seule pensée du bien public ; car il y a dans le cœur de tous les Représentants de la nation, comme dans le cœur de Votre Majesté, une même sympathie pour les souffrances de nos concitoyens, un même désir de les soulager.

Les lettres, les sciences et les arts continuent de jeter sur le nom belge leur

(1) Discours du Roi, n° 1. — La commission, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. DE LEHAYE, DU MONTIER, DE DECKER, DE THIEUX, OSY et LOOS.

éclat historique. L'exposition de 1854 est venue prouver, une fois de plus, que notre École est restée fidèle aux glorieuses traditions de son passé.

L'agriculture et l'industrie, par leurs progrès constants, nous conservent une place honorable parmi les peuples producteurs et ouvrent de nouvelles voies à nos exportations. Aussi, nos relations commerciales s'étendent-elles dans une proportion remarquable. Le traité conclu avec le Mexique, ainsi que la convention artistique et littéraire avec la Grande-Bretagne, seconderont ce mouvement ascendant de notre commerce extérieur.

Nous examinerons avec l'attention convenable les propositions de Votre Gouvernement relatives à l'organisation judiciaire, à l'institution du notariat et à la réforme du Code pénal.

Par l'augmentation progressive de ses produits, par l'extension de ses bienfaits à toutes les parties du pays, grâce à l'activité persévérante des compagnies concessionnaires, notre réseau de chemins de fer réalise les espérances que son établissement avait fait concevoir, et acquiert de plus en plus le caractère d'une institution nationale.

Le peuple belge a appris avec bonheur que la prospérité de la plupart des branches du revenu public dispensera Votre Gouvernement de recourir à un nouvel impôt.

La Chambre attendra, pour les apprécier, le compte spécial des opérations concernant la conclusion du dernier emprunt et la démonétisation de l'or.

En présence d'événements qui révèlent l'importance du rôle rempli par les forces militaires des nations, nous aimons à voir notre armée se distinguer par son instruction comme par sa discipline, et rivaliser de patriotiques sentiments avec la garde-civique pour justifier la confiance du pays.

Sire, le langage descendu du Trône est de nature à rassurer pleinement les esprits; toutefois, chacun de nous comprend la gravité de la situation que les circonstances actuelles font à la Belgique. Aussi, nous associant au dévouement éclairé de Votre Majesté aux intérêts de notre belle patrie, nous saurons remplir les devoirs particuliers que ces circonstances nous imposent. Nous assurons à Votre Gouvernement ce loyal concours que Vous réclamez de notre patriotisme, et sans lequel le Pouvoir ne saurait, au milieu des embarras et des difficultés du moment, accomplir dignement sa haute mission d'ordre et de paix.

Le Rapporteur,

P. DE DECKER.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

